



I appel ma derniere cahnce de jouer mon role de mere

Par **JESSETMAXOU**, le **28/11/2008** à **14:04**

Bonjour Maitre,

Voila bientot 2ans que j ai demandé la garde de mon fils.

j ai vecu 6ans avec son pere dans la region orleanaise . Nous avons eu un petit garcon qui a maintenant 5ans.

Apres notre rupture je suis partie m installe chez ma tante a magny les hameaux qui m a loge pendant 8mois par la suite j ai trouve un emploi stable et un appartement a 2pas de mon travail et d une ecole. nous avons eu un premier jugement qui disais que mon fils devait rester chez son pere le temps d une enquete sociale. il y a eu un deuxieme jugement pour une deuxieme enquete sociale...

le dernier rapport de l enquetrice a ete tres favorable pour moi, elle m en a demander la garde. le 6 novembre nous avons eu le dernier jugement. ce matin mon avocate m appel pour m annonce que la residence de mon fils est fixee chez son pere au motif que l interet de l enfant est la stabilite.

je souhaiterai changer d avocate car la mienne est a orleans centre et en plus enceinte donc je ne sais pas si elle sera disponible au moment de l appel.

j ai l aide juridictionnell.

J ai toute ma vie a jouer sur cet appel. c est ma derniere chance de pouvoir revivre avec mon fils. je ne veux pas couper mon fils de son pere mais je veux tout simplement vivre mon role de maman a fond comme elles le font toutes. je veux faire parties de celle la....

veuillez agreer,maitre, mes salutation distingues.

Par **JESSETMAXOU**, le **01/12/2008** à **14:07**

j ai vraiment besoin d aide

est ce que je peux prendre un avocat sur versaille pour un jugement sur orleans?

j ai l aide juridictionnel dois je en redemander une pour l appel?

est ce que je peux changer d avocat pour l appel?

merci de me repondre rapidement mon avenir est en jeu

j ai regarder sur internet on est que 2% de maman a ne pas avoir la garde, c est 2% pour la comprend drogue et prostitue

je ne fais pas partie de ces personne la j ai un emploi fixe en tant que responsable

commercial mon logement est a 2min a pied de mon emploi et juste en face d une ecole

primaire et maternelle!

le rapport de l'enquêtrice est très positif pour moi elle en demande la résidence chez moi,
mais la juge demande la résidence chez son père que dois-je faire???